

Mot du maire

Séance ordinaire du conseil municipal du 3 décembre 2024

Joyeuses Fêtes!

Comme vous avez pu le constater avec l'installation de décorations de Noël, notre beau sapin au parc de l'Horloge et la belle neige que nous avons reçue dans les derniers jours, cela indique que les festivités et activités du temps des Fêtes vont débiter dans notre municipalité. Au nom des membres du Conseil et du personnel municipal, nous désirons vous souhaiter un très joyeux temps des Fêtes, santé, bonheur, ainsi que la réalisation de vos projets et le meilleur pour vous, vos familles et vos proches pour l'année 2025!

Travaux sur la Côte de l'Artiste

Le chantier est complété pour cette année. Il restera à appliquer la seconde couche d'asphalte au printemps 2025, ce qui est normal dans ce genre de travaux. Pour l'instant, les évaluations démontrent que le tout a été réalisé dans les délais et les coûts prévus.

Aréna : projet de gymnase et dek hockey

Ce soir nous allons adopter des résolutions pour lesquelles je me permets d'attirer votre attention. Entre autres, concernant notre aréna, dans le contexte des coûts très élevés pour sa mise à niveau, du refus de subvention, le fait que 80 % des équipes de hockey qui utilisaient la patinoire de l'aréna n'étaient pas des citoyens de Saint-Denis, nous voulons regarder l'option de convertir la section patinoire pour en faire un centre sportif multifonctionnel. La première étape sera d'octroyer un contrat de service à un architecte qui nous donnera la réponse à la faisabilité et estimés des coûts pour avoir :

- 1 section pour dek hockey (hockey-balle)
- 2 sections de style gymnase, pour y pratiquer différents sports, tels que pickleball tennis, volleyball, basketball, badminton, yoga, danse, etc.

Pour ce qui est de la mise à niveau de la salle Le Stardien, la date pour l'ouverture des soumissions est cette semaine, avec prévision du début des travaux en janvier 2025.

Nouveaux équipements techniques

Parmi les autres résolutions de ce soir, il y a un octroi de contrat pour remplacer le système téléphonique à la mairie, rendu désuet, ainsi que l'achat d'un système de vidéoconférence. Cet équipement de travail est requis dans le contexte où il y a de plus en plus de rencontres virtuelles avec les différents organismes et collaborateurs.

Ancien presbytère

Pour ce qui est de la possibilité de faire l'achat de l'ancien presbytère (maison de M. et Mme Tessier), nous devons décider si l'on utilise le droit de préemption pour en faire l'acquisition. Pour ce faire, il faut tenir compte des facteurs suivants :

- Si la Municipalité en fait l'acquisition, il faudra procéder à une mise à niveau du bâtiment pour le mettre aux normes définies comme étant « bâtiment public ». Ceci représente des investissements importants, considérant l'état actuel (résidence privée) de la demeure. Dans ce contexte, il serait préférable de démolir et repartir à neuf.

- Par la suite, quels seraient les options de développement de SDDB pour de ce terrain? Dans ce contexte, nous avons entrepris à nouveau des démarches auprès de la fabrique Christ-Sauveur, pour voir la possibilité que la Municipalité procède à l'acquisition de l'église et son terrain, ce qui, pour nous, serait la première étape à faire. Dossier à suivre.

Budget 2025

Le nouveau rôle d'évaluation des propriétés à Saint-Denis a augmenté de 54,6 % (varie entre 34,4 % et 71,5 %) en fonction de l'utilisation. Le prix moyen d'une résidence passe quant à lui de 418 000 \$ à 657 000 \$. L'équipe de direction et le conseil sont à finaliser le tout, afin de vous présenter un budget responsable, mais avec une vision à long terme et je m'explique :

- En bons gestionnaires, nous nous étions fixé des objectifs pour s'assurer de la santé financière de notre Municipalité. Je fais ainsi références à des recommandations faites par la firme d'auditeurs qui avait soulevé quelques faiblesses au niveau du pourcentage du surplus libre à maintenir pour les villes et municipalités, qui doit être de l'ordre de 20 %. Ceci permet d'être capable de faire face à toute situation d'urgence sans devoir faire un règlement d'emprunt si la situation le requiert. À la fin de l'année 2022, nous étions à 9,12 %, alors que présentement nous prévoyons être à 15 % à la fin de l'exercice 2024.
- De plus, on veut continuer d'investir dans nos infrastructures, continuer le rattrapage débuté l'an dernier au niveau de nos routes, entretien de ponceaux, nettoyage des trappes à sédiments, etc.

Bilan des réalisations en 2024

En cette fin d'année, nous sommes heureux de vous partager quelques faits saillants des réalisations 2024 dans notre Municipalité. À noter que nous avons reçu un total de subventions de 3 861 890 \$.

- 5,7 M \$ investis à la réfection de la Côte de l'Artiste
- 8 400 mètres linéaires de fossés nettoyés
- 572 bandes riveraines inspectées
- 330 inscriptions au camp de jour
- 205 requêtes traitées aux Travaux publics
- 203 abonnements à notre infolettre
- 110 demandes d'accès à l'information traitées
- 100 trappes de sédiments nettoyées
- 93 tonnes de pavage posé
- 64 donneurs à la 1^{ère} collecte de sang municipale
- 46 permis de construction émis
- 25 problématiques de fossés réglées
- 17 ponceaux changés (2 privés)
- 16 demandes de dérogation mineure
- 10 défibrillateurs installés

Activités des Fêtes

Il y a une fête de Noël ce samedi 7 décembre. Plaisirs garantis avec la venue de Père Noël, Mère Noël et leurs lutins. Le tout se déroulera au sous-sol de l'église :

10 h - 17 h : Marché de l'Avent à l'école Jardin-des-Lacs

10 h - 14 h 30 : Navette en calèche entre l'église et le Marché de l'Avent à l'école

10 h 30 : Conte de Noël

11 h - 14 h : Visite du Père Noël & bricolage

14 h 30 - 16 h : Projection d'un film de Noël

Le 14 décembre, la chorale Le Cœur de St-Denis vous invite à entendre son répertoire 2024 du temps des Fêtes à 14 h, à l'église. Puis à 19 h, il y a aura une danse câllée avec Donald Dubuc et ses musiciens au sous-sol de l'église. Le coût d'entrée est de 10 \$ pour les adultes et c'est gratuit pour les enfants de 13 ans et moins.

Guignolée

Je tiens à remercier la population pour sa générosité lors de la guignolée d'hier, avec des dons qui totalisent 2 388 \$.

Projet d'aqueduc et d'égout

Concernant le projet d'aqueduc et d'égout du petit lac Brompton et lac Desmarais, dans le contexte de la nouvelle loi sur les contaminants dans le sol, qui inclut l'amiante, et dans un souci de saine gestion, nous avons continué d'avancer dans ce projet tout en limitant les coûts dans le temps. Une mise à jour de l'avancée des travaux de projet sera disponible sur le site de la Municipalité, afin que vous puissiez en voir l'évolution.

Barrage du lac Desmarais

À propos de la réfection du barrage au lac Desmarais, nous sommes à finaliser l'analyse et les options qui se rattachent à sa mise aux normes. Une rencontre d'information avec les citoyens concernés est prévue à la fin de janvier 2025. Ce dossier est travaillé en collaboration avec l'Association des propriétaires du lac Desmarais et les membres d'un comité ad hoc, ainsi que notre directeur général et moi-même.

Déneigement

Nous avons reçu les premiers flocons de neige dans les derniers jours, ce qui nous a permis de débiter notre saison de déneigement. Notre personnel et nos équipements étaient prêts. D'ailleurs, j'en profite pour vous informer que le service de voirie a organisé une rencontre d'information et d'échange avec le personnel concerné, pour discuter des actions et méthodes visant à améliorer le service durant la période hivernale.

Daniel Veilleux

Maire